

Programme d'Intérêt Général (PIG)
« Habiter Mieux » du Pays du Cambrésis

En 2019, le Pays du Cambrésis renouvelle, pour une durée de 5 ans, son PIG « Habiter Mieux » dans le but de remédier à la précarité énergétique de ses habitants en améliorant son parc privé ancien. L'enjeu est de rénover 170 logements par an en moyenne.

EXEMPLE PROJET DE TRAVAUX

Propriétaire occupant

Ressources très modestes

- Isolation des combles perdus,
- Isolation du plancher bas,
- Remplacement des menuiseries,
- Installation d'une VMC simple flux.

Dispositif MA PRIME RÉNOV' SÉRÉNITÉ

Subventions cumulables

- L'Agence nationale de l'habitat (Anah) : 14 635 €
 - Pays du Cambrésis : 500 €
 - Conseil Régional des Hauts de France : 1 500 €
 - Conseil Départemental : 4 800 €
 - Caisse de retraite : 1 600 €
- + valorisation de CEE possible

Reste à charge : 4 679 €

Si vous aviez choisi le dispositif
MA PRIME RÉNOV' seul

- MaPrimeRénov' : 2 150 €
- + valorisation de CEE possible

Reste à charge : 25 564 €

* Éligibilité aux aides financières à définir avec l'opérateur



Montant des travaux
27 714 € TTC

Montant total des
subventions possibles
23 035 €

Gain énergétique
37 %

inHari
HABITAT - AMÉNAGEMENT - TERRITOIRES

INFORMATIONS

09 51 54 86 37
contact@inhari.fr
agence.nord@inhari.fr